

FAi-AR

Formation supérieure d'art
en espace public

**Initiation aux effets
spéciaux : eau, air, feu**

Pour le spectacle vivant, la publicité et le cinéma

**Dossier pédagogique
2023**



Sommaire

Le stage	3
Profil des stagiaires	4
À qui est destiné de stage ?	
Quels sont les prérequis ?	
Effectif	
Accessibilité / handicap	
Pédagogie du stage	4
Objectifs	
Compétences visées	
Déroulé des contenus pédagogiques	
Programme prévisionnel	6
Modalités d'acquisition des compétences	8
Évaluation et appréciation des résultats	
Suivi de l'assiduité et exécution de la formation	
Moyens pédagogiques et d'encadrement	
Accessibilité / handicap	
Formatrice	9
Informations pratiques	10
Financement	
Inscription	
Difficultés et réclamations	
Contatez-nous	
La FAI-AR	11

Le stage

Une formation pour s'initier aux principaux effets spéciaux utilisés dans le spectacle vivant, la publicité et le cinéma.

Piloté par la FAI-AR, centre de formation dédié à l'art en espace public, ce stage a été conçu en 2017 par des professionnels spécialistes des effets spéciaux dans le spectacle vivant et le cinéma. Il répond aux besoins des technicien·ne·s et régisseur·se·s du spectacle, de la publicité, de l'événementiel et du cinéma qui souhaitent acquérir des bases théoriques et pratiques pour la mise en œuvre d'effets spéciaux et de petits artifices.

Les effets spéciaux sont utilisés pour soutenir une image théâtrale ou cinématographique au moyen de procédés qui vont simuler des événements (explosion, chute, etc.), créer des effets climatiques (pluie, vent, neige, brouillard) ou donner vie à des personnages ou animaux (respiration, frissons, larmes, etc.). Présents à l'écran ou sur la scène, les effets spéciaux sont utiles à tous les registres de récit : évocation de catastrophes (typhons, tremblements de terre, incendie, etc.), de drames (meurtre, accident, etc.), création d'illusions, support d'histoires fantastiques ou poétiques.

Outil technique au service de l'artistique, ils sont un instrument d'écriture scénique. Leur mise en œuvre s'appuie ainsi sur la collaboration étroite entre le·la metteur·se en scène/réalisateur·rice et le·la responsable des effets spéciaux. Si de multiples procédés ont été trouvés, la recherche est permanente dans ce domaine qui demeure un terrain d'expérimentation et d'invention.

Autour des éléments - l'eau, l'air, le feu -, ce stage aborde les fonctions scénographiques des effets spéciaux, les aspects réglementaires, la sécurité, la méthodologie de production technique et la réalisation de scènes à effets spéciaux. Par une approche pratique basée sur des procédés éprouvés en spectacle ou au cinéma, ce stage prépare des technicien·ne·s à la mise en œuvre d'effets spéciaux dans des conditions de sécurité optimales.

DATES	Du 26 septembre au 5 octobre 2023
DURÉE	56 heures - 8 jours
LIEU	Cité des arts de la rue, Marseille
INSCRIPTION	Jusqu'au 11 septembre 2023 (26/08 pour les demandes AFDAS)
FORMATEURS	Pierre Bellivier, Fabien Coulombier, Polo Loridant - Cie La Machine

Profil des stagiaires

A qui est destiné ce stage ?

Ce stage s'adresse à des artistes professionnel·le·s :

- technicien·ne·s du spectacle vivant, de l'évènementiel, de la publicité ou du cinéma,
- régisseur·se·s généraux et régisseur·se·s techniques,
- agents techniques des collectivités.

Quels sont les prérequis ?

- Être majeur·e et maîtriser le français,
- avoir 2 ans d'expérience professionnelle dans les domaines de la régie générale ou technique de projets artistiques.

Effectif

De 9 à 15 participant·e·s.

Accessibilité / handicap

La FAI-AR prend en compte les situations de handicap et fait tout son possible pour adapter les formations à vos besoins.

Si vous avez besoin d'un aménagement (formation, horaire, équipement, personnel spécifique...), merci de contacter Chantal Vasseur, notre référente handicap à l'adresse suivante :

accessibilite@faiar.org.

Objectifs et compétences

Objectifs remplis à l'issue du stage

- découverte d'une grande variété d'effets dans des registres variés et décomposition des techniques et des procédés de mise en œuvre,
- élaboration de chaînes techniques complexes permettant de simuler des phénomènes climatiques, catastrophiques et des effets de réalité ou de fiction,
- mise en œuvre d'effets basés sur des différents principes (projection, aspersion, explosion, vibration, mouvement, chute, etc.) selon les notions de plan, de perspective et de profondeur,
- sensibilisation aux risques, à la réglementation et aux procédures de sécurité,
- création d'une scène catastrophe de manière autonome et en sécurité.

Compétences visées dans une perspective de moyen terme, le stage contribue à ancrer les compétences suivantes :

- connaître les fonctions scénographiques des effets spéciaux.
- connaître les principaux effets utilisés dans le spectacle, l'évènementiel, la publicité ou le cinéma.
- connaître et maîtriser les principes de mise en œuvre.
maîtriser les outils spécifiques à la mise en œuvre d'effets spéciaux dans l'espace public.
développer une analyse et une méthodologie applicables à une grande diversité de situations.

Déroulé des contenus pédagogiques

1

Présentation et fondamentaux

Accueil, présentation de la semaine et auto-évaluation par chaque stagiaire de ses compétences au regard des objectifs de la formation

Qu'est-ce qu'un effet spécial ?

- un outil scénographique au service de l'artistique,
- une chaîne de solutions techniques.

Principaux types d'effets spéciaux : eau, air, feu, effets mécaniques, lien décor/effets

Notions générales :

- proportionner un effet à l'échelle et au point de vue,
- notions de séquençage et de déclenchement.

2

Sécurité et régie

- protection du public : position et distances de sécurité,
- protection des comédien·ne·s et des opérateur·rice·s,
- protection de l'environnement,
- exercice d'analyse des risques,
- commission de sécurité et validation du dispositif de prévention,
- les qualités du·de la responsable effets spéciaux,
- partage d'outils de planification et d'analyse.

3

L'eau, l'air, le feu : théorie et pratique

- découverte des effets dans les trois grands registres : eau, air, feu,
- approche des spécificités de chaque registre,
- décomposition de la chaîne technique des principaux effets,
- mise en œuvre d'effets spéciaux en situation et en sécurité,
- présentation du matériel et des procédures.

L'eau

Approche théorique :

- l'eau dans les effets spéciaux : pluie, brume, neige, mur d'eau, canon à eau, inondation, tsunami, respiration, urine, etc,
- procédés de mise en œuvre : chute, projection, brumisation, vapeur, largage, etc,
- réservoirs et pompage,
- notions de débit et de pression,
- séquençage d'effets d'eau.

Approche pratique :

- production de pluie pour une scène au cinéma,
- création d'une station de pompage,
- préparation des plans (avant, fond),
- mise en place du dispositif,
- manipulation de cannes d'aspersion.

L'air

Approche théorique :

- l'air dans les effets spéciaux : fumée lente, fumée rapide, souffle, blast,
- comportement de l'air et aléas climatiques.

Approche pratique :

- principes et manipulation d'une machine à fumée,
- fabrication de fumée rapide,
- déclenchement d'une électrovanne par vérin pneumatique,
- principes et manipulation d'un canon à air : projection de confettis, plumes, poussière, tourbe, etc.

Le feu

Approche théorique :

- le feu dans les effets spéciaux : flammes au gaz, explosion, impacts poudre flash, canon à gaz, etc,
- le triangle du feu,
- notions de sécurité incendie,
- articles pyrotechniques et usages,
- hydrocarbures et alcools,
- propriétés du propane,
- allumage, contrôle et extinction,
- études d'un brûleur de Montgolfière.

Approche pratique :

- production de flammes séquencées au gaz sur diverses rampes,
- production d'une explosion,
- mise à feu d'une cuve à carburant.

4

Exercice d'application et bilan

Exercice d'application : production d'une scène catastrophe en décor intérieur pour le cinéma

Élaboration :

- présentation du cahier des charges,
- recherche d'effets à réaliser,
- étude de faisabilité,
- écriture d'un scénario, plans séquence et story-board.

Production :

- construction,
- réalisation des effets,
- tournage.

Bilan du stage

Le programme définitif sera transmis aux stagiaires, au plus tard 2 semaines avant le début de la formation.

Modalité d'acquisition des compétences

Des apports théoriques et des exercices pratiques permettent d'appréhender les spécificités méthodologiques, réglementaires et techniques des effets spéciaux.

Par une approche thématique, la formation aborde les principaux types d'effets spéciaux et le détail des principes de mise en œuvre.

Des manipulations pratiques et un exercice grandeur réelle permettent de mettre en cohérence la méthode globale applicable à des situations diverses.

Un exercice final permet de mobiliser l'ensemble des apports de la formation.

Évaluation et appréciation des résultats

L'exercice final consiste en l'élaboration, la répartition des rôles et le tournage d'une scène catastrophe à effets spéciaux. Cet exercice sert de base à l'évaluation des stagiaires par l'équipe pédagogique.

Un bilan collectif et des retours individualisés permettent d'évaluer l'adéquation entre les objectifs annoncés, les attentes des stagiaires et la réalisation de la formation.

L'évaluation individuelle des acquis de la formation est réalisée par l'équipe pédagogique selon la grille d'évaluation de la FAI-AR. Le résultat de cette évaluation détermine la délivrance d'une attestation d'acquisition de compétences.

Suivi de l'assiduité et exécution de la formation

Des feuilles d'emargement, signées chaque demi-journée par les stagiaires et par les formateurs permettent le suivi d'assiduité.

L'annonce des objectifs quotidiens en début de journée et un bref bilan sur les éléments acquis et les questionnements soulevés en fin de journée, permettent le suivi de la progression pédagogique et de la réalisation du programme prévisionnel.

Moyens pédagogiques et d'encadrement

- Pédagogie : dossier et programme pédagogiques remis aux stagiaires en amont du stage, dossier documentaire communiqué aux stagiaires en fin de formation, accès à Internet ,
- accès à une imprimante et à du petit matériel de bureau,
- technique : salle de cours équipée de tableaux et vidéoprojecteurs, espace adapté aux entretiens individuels, espaces collectifs pour la restauration et la détente,
- encadrement : 3 formateurs, 1 assistante à la coordination pédagogique, 1 régisseuse.

Formateurs

Pierre Bellivier

Construction de décors et de machines de spectacles

Constructeur de décors et de machines de spectacles depuis 10 ans. Il travaille principalement pour la Cie La Machine. Du fait d'une formation initiale industrielle, en mécanique et automatisme, ses compétences sont transversales. Depuis le bureau d'études jusqu'à la manipulation, pourvu qu'il y ai du mouvement ! Formé au jeu du Propane par Polo Loridant, il travaille aussi pour la Cie Coup de Foudre où il joue aussi avec l'électricité.

Fabien Coulombier

Régisseur effets spéciaux

Il intervient dans le spectacle vivant depuis 1994, aux côtés de compagnies de rue dont Katertone, Le Phun, Les Commandos Percu et depuis 2008 avec La Machine, en tant que régisseur effets spéciaux. Directeur de production, directeur technique et artificier, il évolue sur des spectacles à grand format mêlant pyrotechnie et effets spéciaux.

Polo Loridant

Directeur effets spéciaux

Immergé dans le spectacle de rue depuis plus de 20 ans, Polo Loridant, directeur Effets spéciaux, Cie La Machine, développe un univers artistique original et détonnant. Il met à profit ses compétences de constructeur, de plombier et de musicien dans des performances alliant flammes, eau, gaz et sonorités débridées. Il collabore avec la Cie La Machine depuis sa création et est auteur associé des "Mécaniques Savantes".

Informations pratiques

DATES Du 26 septembre au
5 octobre 2023

LIEU Cité des arts de la rue, Marseille

COÛT DU STAGE 2 520 € TTC par stagiaire

Financement

Les frais pédagogiques peuvent être pris en charge par les organismes financeurs de la formation professionnelle (AFDAS et autres), le Pôle emploi, le plan de formation de l'employeur, etc.

Après avoir reçu l'inscription au stage, la FAI-AR adresse un devis au·à la stagiaire.

Pour prétendre à une prise en charge des frais pédagogiques :

- vérifier les possibilités de financement,
- retirer auprès de la FAI-AR les documents requis,
- constituer et déposer la demande en veillant à respecter les délais. *Les dépôts de dossiers auprès de l'AFDAS doivent se faire maximum un mois avant la date de début du stage.*

Inscription

Inscription en ligne jusqu'au 11 septembre 2023 (26/08 pour le dossier AFDAS) sur www.faiar.org/formation-continue

L'inscription définitive est confirmée lorsque :

- l'équipe pédagogique a validé la participation du·de la stagiaire,
- l'accord de prise en charge et le devis de formation signé a été communiqué à la FAI-AR.

Difficultés et réclamation

Si le·la stagiaire rencontre des difficultés pendant le déroulé du stage, il·elle pourra solliciter la responsable pédagogique afin d'étudier ensemble la situation et permettre une résolution satisfaisante de la situation.

Contact : Camille Fourès - camille.foures@faiar.org

Contactez-nous

Équipe formation continue

Charlotte Mouchette | assistante à la coordination pédagogique

Mail : formation.continue@faiar.org

Téléphone : +33 (0)4 91 69 74 67

Adresse : FAI-AR, La Cité des arts de la rue, 225 av. Ibrahim Ali, 13015 Marseille

Site web : www.faiar.org

La FAI-AR

Une structure de référence pour l'art en espace public

La FAI-AR est l'établissement de référence en matière de formation artistique en espace public. Elle anime un cycle de formation supérieure destiné à des artistes qui souhaitent développer leurs capacités à créer et à porter des productions artistiques en espace public. La FAI-AR anime par ailleurs des stages de formation continue, des masterclasses et un MOOC (plateforme de cours gratuits en ligne), qui s'adressent à un public d'artistes, de technicien-ne-s, d'opérateur-ice-s culturel-le-s, d'agents de collectivités ou de professionnel-le-s de l'urbain qui souhaitent développer des compétences dans la mise en oeuvre ou l'accompagnement de projets artistiques hors les murs.

Création, renouvellement esthétique et innovation

Ouverte à tout le spectre de la création contemporaine, la FAI-AR entend stimuler les écritures innovantes, hybrides et transdisciplinaires. Elle est un acteur majeur du renouveau de la création artistique en espace public. Elle place l'expérimentation et la recherche au coeur de sa pédagogie. Sa démarche pratique et itinérante intègre l'ensemble des dimensions géographiques et sociopolitiques que recouvre la notion d'espace public. L'école est liée sans exclusive aux pratiques relevant des arts de la rue et de l'espace public, des démarches situées, des arts contextuels, des écritures de territoires, du théâtre du paysage, des arts en commun, des esthétiques relationnelles, etc.

L'objectif de la FAI-AR est de poursuivre le travail de formation de haut niveau, d'encourager les passerelles transdisciplinaires (arts, sciences, urbanisme, écologie et environnement), de veiller à l'insertion professionnelle de ses étudiant-e-s, et de produire des recherches et des ressources qui permettent d'approfondir et de diffuser son expertise.

Soutenu
par



VILLE DE
MARSEILLE

